

CONSEIL MUNICIPAL du 06 mai 2014

L'an 2014, le 06 mai à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : M. André GUIHARD, Maire, Mmes Marie-Laure AREZKI, Catherine ROUIL, MM. Joseph TESTARD, Arnaud PAGEAUD, Réda BEN KEBIL, Mmes Nathalie GENEIX, Christelle JAUNASSE, Isabelle HARDY, Aurélie FERRE, Angélique DELANOU, Lydia BEATRIX, MM. Jérôme SQUELARD, Bertrand DABO, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY.

Absents excusés : MM. Christian PRIOU donne procuration à André GUIHARD, Christophe LEBRETON donne procuration à Marie-Laure AREZKI, Mme Anne GUILLET donne procuration à Fabrice ETIE.

Secrétaire de séance : Mme Lydia BEATRIX.

Mme QUIVIGER, présidente et M. RAITIERE, vice-président ont présenté le SIVOM du canton de Riaillé et expliquent le projet de modification des statuts. Le bureau serait représenté par un président, quatre vice-présidents et cinq membres de telle sorte que chaque commune y soit représentée par deux délégués.

M. Fabrice Etié interroge les élus sur les conséquences financières et organisationnelles d'un tel changement.

Approbation du compte rendu de la séance du 08 avril 2014. M. ETIE précise que la restitution de son échange avec Christian PRIOU n'est pas conforme dans le compte rendu.

PRESENTATION DU BP 2014

Monsieur le Maire donne lecture du Budget primitif principal 2014 voté le 4 mars dernier et apporté toutes précisions aux questions posées par les nouveaux élus. Monsieur ETIE s'étonne que le budget ait été voté avant le renouvellement du conseil municipal. Il a été répondu que la compréhension d'un budget demande du temps et qu'il est possible d'y apporter des modifications tout au long de l'année. Le Trésorier, M. Daniel HOUILLOT sera sollicité pour une intervention lors de la séance de septembre.

MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DE LA REGION DE RIAILLE

Lors de la dernière réunion du comité syndical, l'assemblée a approuvé la modification des statuts du SIVOM afin de permettre la mise en place de quatre vice-présidents au lieu d'un seul.

Après lecture des modifications apportées aux statuts, articles 6, 7 et 10, précisions et débat, le Conseil municipal par 15 voix pour et 4 voix contre (Mmes BEATRIX, GUILLET, MM. ETIE et OUAIRY) approuve cette modification.

TRAVAUX DE VOIRIE

- Aménagement : Travaux d'enrobé. La proposition de l'entreprise EIFFAGE Travaux Publics Ouest pour un montant hors taxes de 72 436 €, soit un montant toutes taxes de 86 923,20€ est l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle est donc retenue.
- La séance d'ouverture des plis pour les enduits d'usure se déroulera vendredi 16 mai à 17 h 30.

OUVERTURE DES PLIS SDAP (Schéma Directeur d'Aménagement eaux Pluviales)

Après vérification et étude approfondie des 12 dossiers reçus, la proposition de EURL SET ENVIRONNEMENT de St JOUAN-DES-GUERETS (35) pour un montant de 13 050 € TTC est l'offre la mieux et moins-disante. Elle est donc retenue.

OUVERTURE DES PLIS PLU (Plan Local d'Urbanisme)

17 dossiers ont été reçus et étudiés par les services de la DDTM. La commission a retenu 4 bureaux pour une audition, ce qui permettra de dégager le bureau le mieux à même d'accompagner la commune dans sa révision du PLU.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Pour toutes les questions relatives à la Défense, la commune doit désigner un correspondant qui sera l'interlocuteur privilégié de l'autorité militaire.

Monsieur Réda BEN KEBIL a été désigné.

DELEGUE AU CONSEIL D'ECOLE

Outre le Maire ou son représentant, le conseil municipal doit être représenté par un délégué élu parmi ses membres. Trois candidats se sont présentés : Jérôme SQUELARD, Lydia BEATRIX et Angélique DELANOU. Angélique DELANOU a été élue.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

A la suite des élections, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs locaux.

Le conseil municipal doit désigner 10 titulaires et 10 suppléants habitants la commune et 2 titulaires et 2 suppléants domiciliés hors commune. La liste sera communiquée au directeur départemental des finances publiques qui désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Sa décision sera notifiée à chacun des commissaires retenus. Monsieur Fabrice ETIE souhaite être inscrit sur la liste.

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE TROCANTONS

Arnaud PAGEAUD donne le compte rendu de l'assemblée générale. Il indique que l'association fête ses 20 ans cette année les 2 et 4 octobre prochain.

Les nouveaux locaux « TroCantons » de Belligné seront inaugurés le samedi 17 mai à 11 h.

COMPTE RENDU DE L'ORGANISATION DES COMMISSIONS

- Le 16 avril s'est réuni le Pôle Culture. Les membres souhaitent participer à toutes les réunions. Il n'y a donc pas de répartition par commission.
Le 14 juin un après-midi festif, avec groupe musical, est proposé aux personnes âgées de plus de 70 ans.
- Le pôle Jeunesse s'est réuni le 24 avril. Des référents ont été désignés pour chaque commission. Les élus de la commission prendront un repas en commun au restaurant scolaire pris en charge par la commune. Le comité de pilotage pour les rythmes scolaires se réunira le 15 mai.
- Le pôle aménagement a mis en place des sous commissions.
- Le pôle communication ne s'est pas encore réuni.

Monsieur Fabrice ETIE s'exprime sur la création des commissions et indique qu'il n'y a pas de visibilité sur les projets de la mandature. Il lui est répondu que les commissions recueillent les propositions de tous les membres et que le travail en commun va commencer après ces mises en place.

LOYER ANTENNE SFR et ORANGE

- La convention liant SFR et la commune, signée le 14 octobre 2004, arrive à son terme. SFR propose une nouvelle convention qui prendra effet le 1^{er} novembre 2014 pour une durée de 12 années. Elle sera reconduite tacitement par période de 5 ans. Le loyer annuel de 1 900 € HT subira une augmentation annuelle de 2 % par an pendant toute la durée de la convention.
- La société ORANGE propose une nouvelle convention. Elle sera étudiée dans les mêmes conditions que SFR.

CONVENTION FONTAINE A EAU AVEC LA COMPAGNIE DES PLACES (COMPA)

La Compa, dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, a engagé une action sur la promotion de l'eau du robinet. Afin de diminuer la production de bouteilles plastiques et de favoriser la consommation d'eau du robinet dans les salles de sport couvertes, la Compa met à disposition des communes des fontaines à eau.

L'investissement lié à l'achat de fontaines est pris en charge par la Compa. L'installation, la maintenance, l'achat des consommables et pièces détachées, sont à la charge de chaque commune.

Le conseil municipal approuve cette démarche et autorise, à l'unanimité, le Maire à signer la convention avec la Compa ainsi que les documents s'y rapportant.

CREATION D'UNE COMMISSION FINANCES

Vifs échanges entre A. Pageaud, F. Etié et R. Ben Kébil. Une commission finance sera mise en place au cours du dernier trimestre pour travailler sur le budget de l'année 2015.

ENREGISTREMENTS AUDIO DES DEBATS

Après de vifs échanges, le sujet sera abordé en commission communication.

DOCUMENT UNIQUE ECOLE J. DEMY

Ce document est probablement confondu avec le Plan Particulier de Mise en Sécurité.

COURRIERS DIVERS

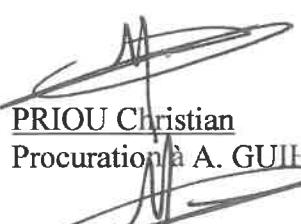
- Deux délégués au Sydéla sont nommés : Le Maire et Joseph TESTARD. Leurs suppléants sont Mme Marie-Laure AREZKI et M. Christophe LEBRETON.
- L'OGEC s'étonne de n'avoir pas été prévenu du pique-nique organisé par le personnel du restaurant scolaire. Celui-ci a été très apprécié par les enfants. Un courrier d'explication sera envoyé à l'Ogec.
- L'Association ASPOT (multi-sport 4 à 6 ans) demande la mise à disposition d'une salle.
- Demande de divers propriétaires pour des informations sur des terrains.

QUESTIONS DIVERSES

- La visite par les élus des bâtiments communaux est reportée au 14 juin.
- La charte ATSEM et la fiche de poste sont bien contresignées par le Maire et le personnel concerné.
- Disparition du drapeau français à l'école J.Demy. Le conseil municipal déplore cet état de fait et reverra son emplacement.

La séance a été levée à 23 h 25

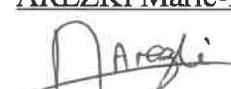
GUIHARD André


PRIOU Christian
Procuration à A. GUIHARD

TESTARD Joseph


ROUIL Catherine

AREZKI Marie-Laure


PAGEAUD Arnaud

POUVOIR

Je soussigné Anne GUILLET donne pouvoir à Fabrice ETIE

POUVOIR

POUVOIR

Je soussigné PRIOU Christian donne pouvoir à M. GUIHARD André

- de me représenter à la réunion du 06/05/2014,
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

NB : Validité, trois reports au maximum.

Fait à : TEILLY

Date et Signature :

25/05/2014 